

**4 Économie**

**Réhabilitation des écoles primaires publiques**

**444 dossiers soumis à la commission d'évaluation des offres**



Les officiels lors de la rencontre avec....



... les membres des différentes commissions d'évaluation des offres, dans le cadre de la réhabilitation des écoles.

**Maxime Serge MIHINDOU**  
Libreville/Gabon

*Elle aura, pendant une semaine au maximum, la délicate mission de vérifier les pièces administratives, d'évaluer les offres techniques et financières ainsi que de procéder à leur classement, suivant les critères définis dans le dossier d'appels d'offres. Puis suivra leur publication après l'approbation par la DGBFIP, qui disposera de dix jours ouvrables, à compter de la date de réception du rapport de la Commission d'évaluation des offres.*

**LE** directeur général du Budget et des Finances publiques, Fabrice Andjoua Bongo Ondimba, a officiellement procédé, hier, à la Chambre de commerce de Libreville, à la séance d'ouverture des plis relatifs au marché de la réhabilitation des écoles primaires publiques, conformément à l'appel d'offre lancé les 14 et 16 mars derniers. Au total, 444 PME soumissionnaires ont déposé leurs dossiers pour les 180 lots concernés et répartis sur l'ensemble du territoire. Ces dossiers d'appel d'offre vont faire l'objet d'une analyse minutieuse pendant une semaine au maximum, par les trois dif-

férentes commissions mises en place par la direction générale du budget et des finances publiques (DGBFIP), avec l'appui technique de l'Agence nationale des grands travaux d'Infrastructures (ANGTI) et le ministère de l'Éducation nationale. « Il a été enregistré 444 soumissions au total. Et plusieurs entreprises ont participé à la réunion préparatoire des offres et d'échanges d'informations, qui a eu lieu le 30 mars dans les mêmes locaux de la Chambre de commerce. La DGBFIP a tenu à organiser et à moderniser le concept d'appel d'offres, en accord avec l'ANGTI. Vous avez pu

constater qu'on a ouvert 3 commissions qui vont permettre d'analyser les dossiers de façon impartiale. Chaque commission s'occupe d'une zone du pays. Les choses vont être faites de façon claire et transparente. Chaque entité de la DGBFIP est représentée pour un travail optimal. A savoir les DCAF, les contrôleurs budgétaires, et même les responsables de cellules au niveau du ministère de l'Éducation nationale. C'est un concept que nous allons reprendre à l'avenir avec l'ANGTI », a indiqué Fabrice Andjoua Bongo Ondimba, directeur général du Budget et des finances publiques. En présence du

directeur général de l'ANGTI, Bogdan Sgarciu, et du DGA de l'Enseignement scolaire normal, Christian Loembet Ongele. Le directeur général du Budget et des finances publiques s'est réjoui de l'engouement suscité par cet appel d'offres au niveau des Petites et moyennes entreprises (PME) gabonaises. Une opportunité pour ces entités de renouer avec la "croissance", en ces temps de vaches maigres. « Votre intérêt pour cette consultation n'a d'égal que la volonté profonde du président de la République, chef de l'Etat, à vouloir oxygéner vos entreprises, vic-

times d'une conjoncture assez lourde de conséquences. D'autant plus que la commande publique représente un important potentiel d'activités pour les entreprises », a-t-il souligné. En effet, pour le DGBFIP, ce vaste plan de rénovation des écoles primaires publiques sur l'ensemble du territoire a surtout pour but d'améliorer les conditions de nos jeunes apprenants. Car il sera question, a-t-il précisé, de réhabiliter les salles de classe, les sanitaires, les bureaux administratifs et autres locaux dans ces différents établissements.

**Petit angle**

**Comment va se dérouler l'examen des plis ?**

**MSM**  
Libreville/Gabon

Il faut savoir que pour l'ensemble des travaux, 10% des marchés ont déjà été attribués, exceptionnellement par entente directe, compte tenu du caractère urgent de l'exécution de cette mesure. Les 90% autres, le sont par appel d'offres. Les dossiers soumis à l'examen et à l'analyse des 3 Commission d'évaluation des offres (CEO) vont se faire à huis clos. Il sera question de vérifier les pièces administratives, d'évaluer les offres techniques et financières ainsi que procéder à leur classement, suivant les critères définis dans le dossier



Fabrice Andjoua passant en revue les différentes commissions d'évaluation des offres.

d'appels d'offres. « Les candidats doivent veiller scrupuleusement sur l'exactitude des informations contenues dans l'offre car, les informations inexactes des pièces administratives demandées dans le dossier d'appel d'offres ou leur fausseté ainsi que

l'inexactitude de celles relatives aux capacités techniques, juridiques, financières peuvent être sanctionnées par le rejet de l'offre, en dépit de tous les efforts fournis pour la conception et la préparation des candidatures », avait déjà prévenu le



La réhabilitation de plusieurs établissements à l'intérieur du pays est fortement attendue.

DGBFIP, dans une précédente communication. Ainsi, au terme de ces séances d'évaluation des dossiers des 444 soumissionnaires, la commission centrale émettra des propositions d'attribution des marchés à ceux qui auront présenté des offres éva-

luées les moins disantes. C'est-à-dire, les offres conformes aux spécifications juridiques et techniques dont les évaluations en termes monétaires sont parmi toutes les offres présentées, les plus basses, sous réserve qu'elles ne soient pas anormalement

basses. « La DGBFIP, en tant qu'organe de contrôle, veille au strict respect de l'application des trois principes qui sous-tendent la commande publique en terre gabonaise. Il s'agit de l'égalité de traitement des candidats, de la liberté d'accès à la commande publique et de la transparence des procédures de passation. Ces principes s'imposent aux autorités contractantes, qui sont assistées lors de l'ouverture et l'analyse des offres. Mais également des commissions d'évaluation présentant toutes les garanties de professionnalisme et d'indépendance requises », a tenu à rappeler Fabrice Andjoua Bongo Ondimba à l'endroit des différents soumissionnaires.

**CHANGEMENTS**  
**COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 06/04/2018**

**Union Gabonaise de Banque**  
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

FIXING				VENTE BILLETS (sans frais)	
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>
USD	1,2260	1USD =	535,038	1 USD	550,790
CAD	1,5759	1CAD =	418,901	1 CAD	446,918
JPY	131,2600	1JPY =	4,997	100 JPY	524,700
GBP	0,8740	1GBP =	750,566	1 GBP	787,503
CHF	1,1796	1CHF =	556,084	100 CHF	58 718,68
ZAR	14,6219	1ZAR =	44,861	100 ZAR	4 665,03
MAD	11,3102	1MAD =	57,997	1 MAD	60,65
CNY	7,7302	1CNY =	84,859	1CNY	87,40
KES	123,8100	1KES =	5,298	1KES	5,46

**INDICES BOURSISERS**

	en date du	
CAC 40	06/04/2018	<b>5 125,64</b>
DOW JONES	06/04/2018	<b>24 468,59</b>

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**06 Avril 2018: 68,65**